

## AVANT-PROPOS

Dans un ouvrage qui, au moment de sa publication, fit assez de bruit (*Iēsous basileus ou basileusas*, Heidelberg, 1929), R. Eisler prétendait récrire l'histoire des origines chrétiennes. Il se basait notamment sur la version slave de la *Guerre juive* de Flavius Josèphe ; ces assises, fort peu solides pourtant, porteraient désormais un échafaudage de déductions et d'assertions pour le moins problématiques. C'est ainsi qu'il faisait de Jésus un agitateur populaire et un messie politique qu'une tentative de putsch aurait mené à la crucifixion. La version slave contenait en particulier deux fragments relatifs à Jean-Baptiste ; avec les mêmes préjugés et le même souci d'objectivité qui avait présidé à la restauration du « véritable » portrait de Jésus, Eisler exploitait leurs données et se disait en mesure de rendre au personnage de Jean, déformé par les Synoptiques, sa véritable physionomie : celle de « l'homme sauvage » qui promettait la liberté aux foules et qui, par son baptême, les préparait à la guerre sainte. L'ouvrage d'Eisler fut le point de départ d'une littérature assez abondante ; le problème johannique allait occuper du coup une place plus marquante.

Depuis la fin du siècle dernier d'ailleurs, la question de Jean était à l'ordre du jour. Les travaux de Brandt et les éditions et traductions de textes de Lidzbarski avaient attiré l'attention sur la secte mandéenne et sur ses traditions religieuses. Or, les Mandéens, ces « Chrétiens de saint Jean » comme on les a appelés parfois, se réclament de Jean-Baptiste et comptent parmi leurs écritures un Livre de Jean. Plusieurs auteurs, friands de nouveauté, se hâtèrent d'en faire les disciples authentiques du Baptiste, successeurs des « Disciples de Jean » ou Johannites. Ces conclusions provoquèrent une vive réaction ; la bibliographie mandéenne, qui s'accroît d'année en année, empêche au moins d'oublier les questions johanniques.

Le sujet était attrayant ; il nous a tenté. A vrai dire pourtant, ce n'est pas tant la personne elle-même du Baptiste qui nous a d'abord retenu que le mouvement religieux suscité par lui ou, plus précisément encore, la formation religieuse qui s'est réclamée de lui, la secte des Disciples de Jean. Mais bientôt notre étude dut s'élargir. En quête de renseignements sur les Johannites, nous avions abordé, après les documents néo-testamentaires, l'ancienne littérature chrétienne. Celle-ci nous révélait la persistance de Disciples de Jean au cours des trois ou quatre premiers siècles, mais elle nous plaçait en même temps en face d'un fait digne de retenir notre attention en ordre principal : l'existence, en Palestine et en Syrie, de sectes « baptistes », c'est-à-dire de formations religieuses d'un genre spécial où des bains et des baptêmes jouèrent un rôle prépondérant. Tel est le point de départ du travail que nous présentons et dans lequel Jean-Baptiste et les Johannites occupent encore une place importante, quoique secondaire.

La Palestine a souvent partagé les destinées de la Syrie. A la période romaine, jusqu'à la première ruine de Jérusalem, elle était même rattachée à la province romaine de Syrie. Avec la Transjordanie unie à l'une ou à l'autre, la Palestine et la Syrie constituent le milieu historique où ont évolué les sectes baptistes. La Syrie surtout semblait prédestinée à la multiplication des sectes religieuses. Politiquement, dès les temps les plus anciens, elle apparaît divisée en quantité de petits États distincts qui conservent, même sous la domination des grands empires, une certaine autonomie. La religion présente des caractères analogues à ceux du régime politique : morcellement et individualisme local ; chaque ville possédait primitivement son sanctuaire dont le « maître » et la « dame » étaient les véritables souverains. D'autre part, sur cette région « vouée, comme dit Maspero, à la domination étrangère », les influences des grandes civilisations et des religions voisines vinrent converger. Tour à tour ou simultanément, l'Égypte, la Babylonie, la Perse imprègnent de leurs mœurs ou de leurs idées le pays syrien ; l'hellenisme y trouve une terre de choix. Individualisme et syncrétisme, il n'en faut pas plus pour favoriser l'éclosion de sectes religieuses. Le judaïsme et le christianisme constituaient sans aucun doute des facteurs de stabilité ; les sectes se sont développées à leur périphérie.

On possède des travaux sur les sectes gnostiques, — qui ont pullulé en Syrie, — contemporaines des premiers siècles chrétiens ; les sectes baptistes ont été rarement étudiées pour elles-mêmes. Le travail de W. Brandt (*Die jüdischen Baptismen*) date de 1910 ; depuis lors, on a réclamé plusieurs fois une étude d'ensemble sur les sectes baptistes ; H. Schlier exprimait, naguère encore (*Theologische Rundschau*, 1933, t. V, p. 92), le vœu de voir publier « une histoire des sectes baptistes judéo-chrétiennes et gnostiques de Syrie et de Palestine ». Ce vœu, nous voudrions l'espérer, le présent ouvrage le réalisera dans une certaine mesure.

La division de notre travail en deux parties s'imposait. La première partie, analytique, groupe en quatre chapitres distincts les données sur les différentes sectes baptistes occidentales, juives ou chrétiennes, sur Jean-Baptiste et sur les Mandéens. La deuxième partie est synthétique. Les sectes que nous avons signalées et décrites dans la première partie offrent assez de traits communs, et leurs relations mutuelles comme leur isolement des autres courants religieux sont assez évidents pour que nous parlions d'un mouvement baptiste ou de « baptisme » de Syrie et de Palestine. Nous avons donc essayé de déterminer les traits caractéristiques qui spécifient le baptisme syrien et palestinien. Il s'imposait ensuite de voir dans quelle mesure le mouvement est original ; nous avons fait appel, sur le point précis des bains sacrés, à l'histoire comparée des religions. Nous nous préparions ainsi à traiter la question de l'origine du mouvement baptiste, après quoi il nous restait à retracer brièvement ses étapes successives.

Des raisons d'ordre typographique nous ont forcé à transcrire en caractères hébreuques des mots ou de courts textes syriaques et mandéens auxquels nous en appelons. Les mêmes raisons ont achevé de nous décider, dans la transcription des noms d'origine sémitique, à adopter la graphie française et à éviter, sauf pour les voyelles dans les citations, l'emploi de signes diacritiques. On nous pardonnera l'orthographe, un peu déconcertante à première vue, de certains mots ; en particulier, nous avons régulièrement employé le *ch* pour le son chuintant, le signe *h* pour le *ñ* ou le *n* et la diptongue *ou* pour rendre le son correspondant. Tout système, en cette matière, a ses inconvénients ; celui auquel nous nous sommes arrêté n'est pas plus imparfait que les autres.

« Qu'il y ait un problème des origines chrétiennes, on peut bien le croire, dirons-nous après Loisy, puisque beaucoup de personnes doctes en parlent ». On peut admettre cette proposition sans souscrire à des théories de certaine critique, comme celle-ci, que « le Nouveau Testament contient la légende sacrée bien plutôt que la documentation historique du christianisme en son premier âge ». Les documents néo-testamentaires, en effet, n'ont nullement la prétention de tout rapporter. Il est dès lors parfaitement légitime que « des esprits curieux cherchent en dehors de ces sources insuffisantes quelque lumière complémentaire ». Nous avons sacrifié à la curiosité. L'histoire du baptême palestinien pourrait éclairer, d'une manière d'ailleurs fort indirecte, celle du judaïsme et du christianisme des débuts de notre ère ; l'étude des rites baptismaux dans les sectes baptistes pourrait fournir quelques renseignements utiles pour les origines du baptême chrétien dont elle aura fixé les environnements. Oserions-nous espérer avoir apporté de la sorte notre très modeste contribution, de même qu'à l'histoire du syncrétisme syrien, à celle des origines chrétiennes ?

Au terme de notre travail, il nous est extrêmement agréable d'acquitter la dette de reconnaissance qui nous lie envers tous nos maîtres de la Faculté de Théologie de Louvain. Nos remerciements s'adressent en particulier à M. le chanoine Cerfaux qui, durant cinq ans, s'est mis à notre entière disposition pour guider nos recherches ; qu'il veuille agréer la dédicace de notre étude comme un témoignage bien sincère de notre vive reconnaissance. MM. les chanoines Van der Vorst et Coppens, qui avec lui ont revu notre texte, ont un titre spécial, eux aussi, à notre gratitude. Nous remercions enfin tous ceux qui se sont intéressés à nos travaux et qui, en quelque façon, nous ont aidé à les mener à bonne fin.

Louvain, en la fête de saint Jean-Baptiste, 24 Juin 1935.

---